

**CONTRIBUTION DU MAR. 21/12/2021 06:28**

Envoyé par e-mail à : [champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr](mailto:champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr)

**De : DFCI Saumos**

Avis donné dans le cadre de la concertation préalable du public ouvert le 26/10/2021, prolongé au 21/12/2021.

à M. le président de Bordeaux Métropole, avec copie à Mmes les garantes de la concertation publique.

Mmes les garantes, monsieur le président,

Bonjour,

En tant que président de la DFCI de Saumos, je vous adresse les remarques et commentaires suivants sur votre projet de champ captant.

**1. Le projet du champ captant du Médoc est un projet flou**

Le projet dit de "champ captant " est prévu pour contribuer à fournir de l'eau potable à 2 girondins sur 3 nous dit-on. De l'eau dite de "de substitution".pour pallier à la surexploitation de l'eau de la nappe éocène plus profonde.

Pourquoi un champ? Un seul puits ou forage ne suffirait pas, c'est certain. Car 10 Mm3 annuels c'est relativement peu par rapport à la consommation d'eau potable en Gironde, mais c'est à la fois beaucoup pour un petit territoire (à titre indicatif, c'est le débit moyen annuel de l'Eyron qui alimente le lac de

Lacanau). Le champ de captage d'eau prévu est donc un territoire sur lequel sont implantés 14 forages à 250 mètres de profondeur, espacés d'au moins 1 kilomètre.

Quel est donc le périmètre de ce champ? Nulle trace dans les études. Quels sont les territoires concernés? Certainement pas une surface de un hectare (c'est 100 mètres par 100 mètres) comme il a pu être dit. Plutôt au moins 15 000 hectares, soit 150 kilomètres carré, surface sur laquelle seront affectés les niveaux des différentes nappes d'eau impactées par les pompages.

Ne pas connaître l'extension réelle du projet, c'est ne pas savoir ce sur quoi nous pourrions donner un accord. C'est notamment tout ignorer des futurs périmètres de protection, en particulier du futur périmètre "éloigné" sur lequel serait susceptible de peser de lourdes contraintes en matière d'urbanisme, d'assainissement des eaux usées, de sylviculture,...

## **2. Le projet du champ captant du Médoc est un projet imprécis**

Sur le plan des volumes d'eau à exploiter, le projet présenté nous annonce un prélèvement de 10 Mm3 annuels. Soit.

Cependant, il existait auparavant un projet de captage en eau de substitution, à l'éocène qui était centré sur Sainte-Hélène, qui ne portait que sur 5 Mm3, moitié moins. A l'époque, il y a une dizaine d'années, le besoin en eau de substitution était évalué à 20 Mm3. Dans le cadre du projet soumis à votre débat public, ce besoin en eau de substitution a été réévalué (opportunément?) à 10 Mm3. Le nouveau projet de champ captant du Médoc, anciennement de Sainte-Hélène, a été successivement présenté de 10 à 15 Mm3, puis 10 à 12 Mm3, pour finir aujourd'hui à 10Mm3, juste le besoin. Chercher l'erreur...

Aujourd'hui, la métropole peut-elle s'engager à ne jamais dépasser un prélèvement de 10Mm3 ?

Un second champ captant de 10 Mm3 est annoncé, du côté de Saint-Magne: il serait à l'étude. Les études stagnent: seraient elles en sommeil?. Ce second champ captant est-il sérieusement envisagé, surtout si le Médoc couvre tous les besoins de substitution? On peut en douter, d'autant que le secteur est au moins en partie classé en zone Natura 2000, du fait de ses lagunes forestières remarquables. Pour le projet du Médoc, le parc naturel régional n'est-il pas suffisamment protecteur? Il en résulte aujourd'hui que, depuis le Médoc, le second projet de champ captant est vu comme un leurre, pour nous faire "avalier" le premier champ captant.

Cependant, nous avons bien conscience que la question de fond reste l'attractivité du département de la Gironde, avec toujours davantage de population à alimenter en eau potable. Tout laisse donc à penser que 10Mm3 ou même 20Mm3 sont une limite qui sera un jour dépassée.

Pour autant faut-il tirer toujours plus d'eau souterraine au risque de sacrifier notre environnement?

Concernant l'impact sur la forêt, les modèles du BRGM présentés, ont chaque fois réduit l'amplitude de l'étiage de la nappe phréatique provoqué par le pompage de 10 Mm3 annuel. Jusqu'à nier l'existence d'un impact ou presque. L'expérience récente des sylviculteurs va à l'encontre de ces modèles. Quantité d'

arbres morts a été identifiée le long des axes de drainage de la lande. Ces dépérissements forestiers bien localisés, contrastent au milieu d'un océan d'arbres verts, sains et vigoureux de nos forêts de production, où la nappe phréatique fluctue beaucoup moins. Ce n'est pas un modèle, c'est un constat, et un constat récent (de 2015 à 2021). Pour plus de détail, voir ma présentation du 02/12 lors de l'audience publique de Saumos. Sans parler ici des hypothèses de calcul, des incertitudes, voire des oublis du modèle, qui ne tiennent pas compte de la composition du sol (aucune étude pédologique). On ne peut que s'interroger sur ces résultats. On voit aussi que les modèles ont été effectués avec un positionnement des 14 forages qui n'est pas celui qui est réellement envisagé (la position des forages plus à l'ouest minimise l'impact). Quel impact réel sur la forêt? Je reste persuadé que l'on ne peut pas répondre à cette question. Ne pourrait-on pas dire simplement que l'on ne sait pas! Ce serait plus crédible...

Quant au modèle de croissance du pin maritime de l'INRAE, qui serait toujours autant alimenté en eau dans l'avenir, il est là pour persuader les sylviculteurs que la sylviculture ne sera pas affectée, au moins à l'échelle du siècle... Or, ce n'est pas cela la priorité des sylviculteurs: pour eux, c'est principalement lors de la mise en service du champ captant que le changement de régime des eaux dans le sous-sol va survenir et provoquer des dégâts forestiers.

Au delà des dépérissements forestiers redoutés de tous ceux qui vivent des revenus de la forêt, le stress hydrique des arbres est synonyme de risque accru de feux de forêt. Même si notre système girondin de prévention de DFCI est réputé performant, il ne nous met pas totalement à l'abri de méga-feux tels ceux observés dernièrement en Californie ou au Mexique. Ces méga-feux de forêt libèrent de l'azote en grande quantité, source de pollution aux nitrates (décrit en Australie). Plus d'arbres morts, c'est aussi moins de carbone stocké...Oui, le champ captant du Médoc sera un système perdant-perdant, nous le croyons.

Toujours plus d'eau souterraine au risque de sacrifier notre environnement mais aussi notre économie?

### **3. Le projet du champ captant du Médoc est-il un projet du passé? (ce qui suit est un avis plus personnel)**

Pour les concepteurs du projet, c'est clair, l'exploitation des eaux souterraines est un dogme intangible. Bien que notre région soit particulièrement favorisée à cet égard, on ne peut s'empêcher de penser que ce bien si remarquable, si précieux doit être utilisé au plus près de nos besoins effectifs, mais surtout dans l'intérêt des générations futures.

Or, que voit-on, partout?

- un gaspillage manifeste de la ressource dû à des fuites de réseau (estimé à 10 Mm<sup>3</sup> pour la seule ville de Bordeaux, justement la quantité que vous venez rechercher dans le Médoc). Cela signifie finalement que l'eau n'est pas un bien si précieux que cela! Pourtant au XXI<sup>ème</sup> siècle, on sait transporter des fluides sans fuite (que dirait-on si un oléoduc perdait 10 Mm<sup>3</sup> de pétrole par an...?) . Ne faudrait-il pas revoir la technologie de distribution de l'eau?

- un joyeux mélange de tous les usages domestiques de l'eau, qu'il s'agisse des usages nobles (la boisson) ou des usages "de service" (WC, nettoyages,...), sans que l'on imagine même pouvoir utiliser l'eau au moins une deuxième fois. Dans nos pratiques quotidiennes est ancrée une idée fixe: il y aura

toujours de l'eau pour tous! La aussi des solutions existent, soit individuelles, soit collectives. Quantité de témoignages et reportages démontrent que ces solutions sont déjà opérationnelles ailleurs.

Il en résulte une impression amère, celle que la métropole va au plus simple, au moins cher, pour s'approvisionner en eau, sans effort suffisant pour lutter contre le gaspillage, sans rechercher ni même envisager de solution de recyclage de l'eau, bref sans s'adapter à l'avenir. Et tant pis pour la forêt!

Le seul moyen possible pour rendre acceptable votre projet de champ captant par les sylviculteurs, serait d'en faire un projet gagnant-gagnant. Aujourd'hui, on est loin du compte.

Voilà l'essentiel de mes questions probablement partagées par quelques autres citoyens et sylviculteurs.

Pour la bonne forme, je souhaiterais recevoir de votre part un avis de réception de cette prise de position.

Jean Peragallo, président DFCI de Saumos.

#### **Réponse de l'équipe projet**

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Si le projet de Champ Captant des Landes du Médoc se fait, l'Agence Régionale de la Santé et la DDTM, services de l'Etat sous l'autorité de la préfète de Gironde, délivreront une autorisation de prélèvement qui imposera un volume prélevé à ne pas dépasser, en l'occurrence 10 millions de m<sup>3</sup>/an. Ce sont ces mêmes instances qui ont pour missions de contrôler et garantir le respect des autorisations. L'Agence de l'Eau Adour Garonne aura également un regard sur les volumes pompés.

Cordialement